

SHANGHAÏ: enjeux urbains, exposition universelle et développement durable

PROGRAMME DU 22 au 30 SEPTEMBRE 2010

ikos
consultant

Organisme de formation
Téléphone : 09 77 71 97 54
Fax : 03 80 35 57 81

Le gouvernement chinois a décidé de réduire de 40 à 45% les émissions de CO2 de la Chine en 15 ans et c'est avec cette perspective ambitieuse qu'il accueille à Shanghai l'exposition universelle portant sur le thème de la «ville durable».

Cette double initiative est l'occasion d'organiser une session de découverte et de formation visant à mieux connaître la culture et les pratiques de projet caractérisant les démarches chinoises au regard des enjeux architecturaux et urbains de développement durable pour favoriser l'export des savoir faire français en ce domaine.

Au programme de la session, des échanges sur le site de l'exposition universelle, des visites et analyses d'opérations d'urbanisme, d'aménagement et de constructions à Shanghai et ses environs permettant :

- de connaître les conditions de la pratique de la maîtrise d'oeuvre en Chine dans le contexte de sa croissance et des politiques de développement durable quelle initie,
- de comprendre comment, dans ce contexte, les acteurs de la construction et de l'aménagement français notamment, transposent leur savoir faire vers la Chine qui représente un marché tant en matière d'infrastructures liées aux transports, d'équipements publics et enfin, de logements où les talents français sont appréciés,
- de saisir à travers les exemples de projets présentés sur le site de l'exposition et dans la ville de Shanghai et ses environs, l'émergence d'une culture chinoise du projet.

Cette session de formation contribue à l'export du savoir faire des entreprises françaises et se présente sous la forme de visites, d'exposés et d'échanges avec les intervenants permettant ainsi l'analyse des projets in situ, dans leurs contextes. Les problématiques d'aménagement et l'analyse des enjeux urbains introduisent les exposés portant sur la définition des projets étudiés.

La mixité des publics participant au stage est recherchée; elle vise à favoriser les échanges et la constitution d'une culture commune. Cette formation encadrée par des guides et des architectes est dispensée intégralement en langue française.

Le programme détaillé, le devis ainsi qu'une convention individuelle de formation sont transmis sur demande lors de l'inscription.

Le carnet présentant les opérations étudiées, les informations utiles à la compréhension des méthodes et des résultats sont remis à chaque participant. Une évaluation individuelle est également réalisée en fin de parcours.

Gilles GARBY



SHANGHAÏ: enjeux urbains, exposition universelle et développement durable

Vendredi 24 et samedi 25 septembre 2010



VENDREDI 24 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Transferts sur le site de l'exposition/Visites des pavillons et rencontres avec des acteurs de la construction
Déjeuner libre
Dîner en ville
Nuit à l'hôtel

SAMEDI 25 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Transferts sur le site de l'exposition/Visites des pavillons et rencontres avec des acteurs de la construction
Déjeuner libre
Dîner libre
Nuit à l'hôtel

Le pavillon chinois



THÈMES ET CONTENUS :

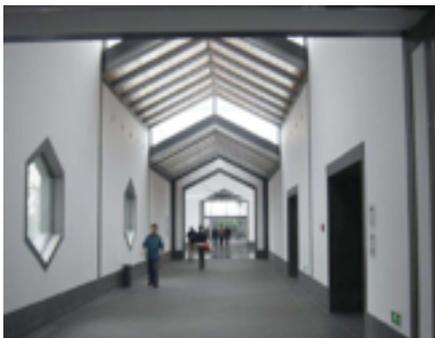
Les échanges organisés avec les acteurs de la construction présents sur le site de l'exposition universelle portent sur les problématiques de développement durable, thème de l'exposition. Seront tout particulièrement traités les thèmes suivants :

- contexte du marché chinois dans la construction / système administratif d'attribution des marchés pour les étrangers / les questions d'assurance / orientations de la réglementation et conception bioclimatique et éco-culturelle en Chine / certification et évaluation des constructions durables en Chine ci contre le Pavillon France. Jacques Ferrier, architecte.



SHANGHAÏ: enjeux urbains, exposition universelle et développement durable

Dimanche 26, lundi 27 septembre 2010



DIMANCHE 26 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Transferts sur les divers sites de la région de Qingpu
Déjeuner dans un restaurant local
Transferts à Zhujiajiao
Dîner en ville
Nuit à l'hôtel Pingjiang Lodge****

LUNDI 27 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Visite de sites et projets à Suzhou
Déjeuner en ville
Visites à Suzhou et transferts à Shanghai
Dîner au restaurant Langyifanf, vue sur la Bund
Nuit à l'hôtel Marvel****

THÈMES ET CONTENUS :

Étude de l'interface urbain/rural à travers les approches faites notamment par Philippe Jonathan et Gilles Clément en coopération avec les bureaux d'études chinois pour la mise en valeur du lac Tai et des bourgs fluviaux de la région

«Ouvrir une agence d'architecture et pratiquer l'architecture en Chine»/ intervenant : Frédéric Bereder dans son agence dans le SIP (Suzhou Industrial Park)

Musée de Qingpu

Extension de l'hôtel Pingjiang

TM Studio, architectes.

Clubhouse de Renhengyunjie

Atelier Deshaus 2008

Jardin d'enfants Xiayu

TM Studio, architectes.

Centre commercial Qiao Ziwan

Commerces bureaux et promenade le long du canal
MADA S.P.A.M architectes. 2006

Bureau de la poste impériale de Zhujiajiao 1862

Jardin Kezhiyuan d'un haut dignitaire des Qing

Jardin du Maître des Filets (12^{em} siècle) à Suzhou

Musée d'art de Suzhou

Ming Pei, architecte.2006

Jardin de la Politique des Simples

SHANGHAÏ: enjeux urbains, exposition universelle et développement durable
Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 septembre 2010



MARDI 28 SEPTEMBRE/ TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Opéra de Shanghai
Transfert à la Chambre de commerce et à l'Université Tongji
Déjeuner en ville
Balade architecturale et urbaine en side car des années 30
Dîner libre/Nuit à l'hôtel

MERCREDI 29 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
Transfert à l'aéroport Hongqiao de Shanghai
Envol à destination de Pékin sur ligne régulière chinoise
9h00-11/00 à confirmer ultérieurement
Accueil et transfert à l'hôtel
Nuit à l'hôtel Jianguo-Qiamen**** (Pékin)

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE / TRANSFERTS ET SÉJOUR

Petit déjeuner à l'hôtel
09H30 Décollage à destination de Paris CDG/repas à bord
14H20: arrivée à PARIS CDG. Vol AF 129



THÈMES ET CONTENUS :

Opéra de Shanghai

Expression de la modernité aux nombreuses références symboliques à l'architecture chinoise traditionnelle étudiée avec un représentant de l'agence Arte & Charpentier, architectes.

cf photo ci contre. © Didier Boy de la Tour

Chambre de commerce (filiale de Qingpu)

Atelier Deshaus 2004 cf Photo ci haut.

Université Tongji, centre d'échange franco chinois

Atelier Z+ . 2006

Université Tongji, école d'architecture et d'urbanisme

Atelier Z+. 2004

Dérive architecturale et urbaine :

cf photo au centre : Gascogne Huaihai Gongyu 1934



SHANGHAÏ:
enjeux urbains, exposition universelle
et développement durable
DU 22 au 30 SEPTEMBRE 2010
STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 15 juin 2010

Tarif établi le 18 mai 2010 . Base 30 participants. Au départ de PARIS CDG

STAGIAIRE 1

Nom* Prénom

Profession

Adresse

Téléphone Télécopie E.mail

STAGIAIRE 2 OU AUDITEUR LIBRE

Nom* Prénom

Profession

Adresse

Téléphone Télécopie E.mail

Je confirme mon inscription au stage de formation interprofessionnelle

• Montant des droits d'inscription comprend le coût pédagogique + les frais annexes par stagiaire ou auditeur libre suivant :

-Les coûts pédagogiques: **690,00 €** (TVA 19,6%: 92,16 €)

-Les frais annexes à la formation (transfert de Paris CDG -Aller Retour et séjour en Chine)

• **Montant total TTC/stagiaire ou auditeur libre des droits d'inscription (coûts pédagogiques + frais annexes) :**

-En chambre double **2 385,00 €** x stagiaire(s) = €

-En chambre individuelle **2 735,00 €** x stagiaire(s) = €

- La garantie d'assistance incluse et souscrite auprès d'Europ Assistance

- Assurance annulation (facultative) 3,5% du montant total payable à l'inscription €

- Frais de paiement en ligne avec carte bancaire: 2% du montant total des droits d'inscription €

MONTANT TOTAL DE LA FORMATION = €

- Je souhaite recevoir un devis et une convention individuelle de formation (cocher)

Au titre de l'inscription je procède à un paiement par mandat administratif ou par chèque correspondant au montant total des frais d'inscription, à établir à l'ordre de **IKOS Consultant** à l'adresse suivante :

IKOS Consultant - 83 rue Berbisey - 21000 Dijon - Tél : 09 77 71 97 54 - Fax : 03 80 35 57 81

Téléchargement du programme possible sur le site internet : www.ikos-consultant.fr

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à le Signature

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

• 60 % si l'annulation intervient entre la date d'inscription et le 15 juin 2010 inclus.

• 100% si l'annulation intervient entre le 16 juin 2010 et la date du départ.

IKOS consultant a confié l'organisation matérielle du voyage en Chine à une agence de voyage qui souscrit à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes.

* Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité.

Formalités Pays pour les ressortissants français: passeport valide 6 mois après le retour + photo d'identité couleur type passeport + formulaire de demande de visa à remplir et à retourner au plus tard 60 jours avant le départ/aucune vaccination obligatoire.

SHANGHAI: enjeux urbains, exposition universelle et développement durable

22 au 30 SEPTEMBRE 2010



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées à l'étranger par IKOS Consultant, organisme de formation. Cette formation est organisée avec le concours de l'agence de voyage : La Maison de la Chine à Paris

IKOS Consultant, 83, rue Berbisey 21000 Dijon
Tel : 09 77 71 97 54 / Fax : 03 80 35 57 81.
E.mail : contact@ikos-consultant.fr

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné et d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 15 juin 2010, à

Ikos consultant: 83 rue Berbisey 21000 Dijon fax: 03 80 35 57 81
Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 60%(ou 100% selon les délais) du montant total des droits d'inscription, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL, OPCA PL, Habitat Formation, FAFIEC ...) refuse pour un motif quelconque de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis. À l'issue des prestations, une facture acquittée est adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence etc...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

PRIX CALCULÉ SUR LA BASE DE 30 PARTICIPANTS

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur le bulletin d'inscription, les annonces et les sites internet présentant les tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation porte sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations étudiées et visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

B/a - Ce prix des frais annexes à la formation comprend :

1. Les frais de visa individuel en délai normal (valeur actuelle: 65 € par personne). La Maison de la Chine se charge des formalités avec Ikos Consultant.
2. Le transport aérien, (Paris/Shanghai/Paris sur vol régulier de la compagnie Air France), ferroviaire et en autocar prévu au programme, les transferts aéroport-hôtel-aéroport, les accès et transferts à l'exposition Universelle (2 journées).
3. Les taxes d'aéroport au départ de Paris (valeur actuelle: 255€/personne)
4. Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications
5. L'hébergement: dans les hôtels mentionnés (ou similaires selon les disponibilités au moment de la réservation)
6. La pension complète selon le programme dont 1 repas à l'hôtel SAUF 2 déjeuners + 2 dîners libres à Shanghai (boissons incluses: thé à volonté+1 verre par personne de bière locale ou eau minérale ou soda)
7. La garantie d'assistance souscrite auprès d'Europ Assistance: assurance maladie-accident-rapatriement-bagages
8. La garantie totale des fonds déposés auprès de l'Agence de voyage Groupe Maison de la Chine, assurée par l'APS-Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme

B/b Ce prix des frais annexes à la formation ne comprend pas:

1. L'assurance annulation TOUTES CAUSES Europ Assistance (représentant 3,5% du montant des droits d'inscription)
2. les 6 repas non inclus selon le programme

3. Les boissons et les dépenses personnelles.
4. les pourboires aux guides et aux chauffeurs chinois (3€ à 5€/jour personne selon la taille du groupe) ainsi qu'aux bagagistes (compter 0,5€/par bagage)
5. Toute augmentation de taxe liée à la hausse du carburant et/ou d'augmentation des entrées sur les sites, annoncées sans préavis jusqu'à l'émission des billets.

Les prix des prestations de l'agence de voyage sont calculés:

- **pour la partie terrestre:** En USD (Dollar américain) et en CNY pour certains hôtels (Yuan chinois) indexés suivant les taux de change avec l'EUR (Euro) et soumis à variations (sous réserve de disponibilité dans les hôtels mentionnés au moment de la réservation, d'augmentation éventuelle des entrées sur les sites et de la variation des taux de change entre les différentes monnaies concernées)
- **pour la partie aérienne:** En € (Euros) pour les dates mentionnées (sous réserve d'une éventuelle augmentation des taxes liées à la hausse du carburant annoncées sans préavis jusqu'à la date de l'émission des billets). 30 sièges étant réservés auprès d'Air France jusqu'au 31 mai 2010.

Demandes individuelles

Le forfait négocié dans le cadre de «tarifs groupes» pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

5 - REPORT / ANNULATION

Du fait de IKOS Consultant

Ikos consultant se réserve le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Les prix sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens, ferroviaires, et des taxes, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

Du fait du stagiaire

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L.920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

6 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Organisateur de la formation : IKOS CONSULTANT - 83 rue Berbisey - 21000-DIJON SARL au capital de 2000 €.
N° SIRET : 49050204400020 - Code APE : 7111Z - TVA Intercommunautaire : FR 424905020044

Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire